



DÉVELOPPER UN TOURISME QUATRE SAISONS DANS LE PARC DES MONTS D'ARDÈCHE

En 2021, le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche fête ses 20 ans. Pour ce territoire de moyenne montagne, fragilisé par le changement climatique, une période de bilan et perspectives s'est engagée. Confronté à la diminution de l'enneigement et aux sécheresses, le territoire s'oriente vers une offre de tourisme quatre saisons, pour couvrir des périodes plus larges et proposer une expérience touristique multiple.



CONTEXTE

Un territoire de moyenne montagne à forte identité

> Le territoire

Officiellement créé en 2001, le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche couvre plus de 228 000 hectares, soit 1/3 du département ardéchois et quelques communes de Haute-Loire. Il comprend 150 communes où vivent plus de 76 650 habitants. Ce territoire de moyenne montagne, situé sur le versant sud-est du massif central, offre une succession de vallées, monts et plateaux. Ses points culminants sont les monts Mézenc (1 753 m) et Gerbier de Jonc (1 551 m) où la Loire prend sa source. Le Parc est sillonné par 3000 km de cours d'eau, 4000 km de sentiers et 60 % du territoire est recouvert de forêts.

Le territoire abrite une faune et une flore à forte valeur patrimoniale, dont certaines espèces rares ou vulnérables (chiroptères, micromammifères, serpents, rapaces...). Porteur du label Géoparc Unesco depuis 2014, le Parc comprend des traces de toutes les ères géologiques, sur 550 millions d'années. Les 56 Géosites répertoriés alternent volcans, cascades, coulées basaltiques, traces de dinosaures ou chaos granitiques... Sur ce territoire très contrasté, le tourisme (1,1 millions de séjours en 2020) occupe une place prégnante dans l'économie territoriale, aux côtés de l'agriculture (4 AOP sur le territoire) et de la sylviculture.

LE PROJET EN BREF

Dans les zones de montagne, la ressource neige se raréfie depuis les années 1990. Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche et plusieurs de ses communes opèrent une reconversion de leur territoire. D'anciennes installations de ski laissent place à des sentiers découverts et à un tourisme 4 saisons. C'est le cas de Borée et de Sainte-Eulalie dont les remontées mécaniques ont été démantelées, respectivement en 2016 et en 2020. Toujours sur Sainte-Eulalie, mais aussi Mézilhac, les équipements d'accueil et d'hébergement sont reconvertis pour un accueil touristique à vocation sociale et solidaire.

Au sein du Parc des Monts d'Ardèche, en 20 années de labellisation, le changement climatique est devenu un sujet majeur. Les équipes du Parc entendent intégrer l'urgence climatique dans l'ensemble des politiques publiques.

Les conséquences du changement climatique sont observables localement. Durant la deuxième moitié du XXe siècle, la température moyenne annuelle sur le territoire du Parc a augmenté d'1,5 à 2,1°C selon la station de référence. Les canicules sont devenues plus fréquentes et les sécheresses s'étendent sur de plus longues périodes. La couverture neigeuse s'amenuise d'hiver en hiver, amenant à repenser l'économie touristique dans les zones concernées. Enfin, selon les experts du GIEC, les épisodes cévenols pourraient devenir plus intenses et générer des risques majeurs.

La charte du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, qui couvre la période 2013-2029, fixe le cadre de référence de l'ensemble des politiques menées sur le territoire. La charte prévoit une série de mesures d'adaptation au changement climatique parmi lesquelles la sensibilisation des acteurs locaux, l'adaptation des constructions et de l'aménagement du territoire et l'adaptation des pratiques agricoles et forestières. En 2020-2021, une démarche d'évaluation à mi-parcours est menée avec l'aide d'un bureau d'études. Le diagnostic et les projections intègrent la notion d'urgence climatique.

Les intercommunalités fortement investies aux côtés du Parc sur l'avenir de leur territoire participent à la réflexion sur la stratégie touristique et à l'initiative de projets de transition.

ZOOM

Du tourisme de neige au tourisme 4 saisons

Comme d'autres villages des Monts d'Ardèche, le village de Sainte-Eulalie a tourné la page du ski alpin à l'automne 2020. Perchés à 1 230 mètres d'altitude, à quelques kilomètres du mont Gerbier de Jonc, les deux téléskis, respectivement installés en 1965 et 1972, n'étaient plus utilisés depuis 1998, du fait d'un enneigement insuffisant. Les pylônes et câbles métalliques rouillaient et se dégradaient sur place. Elles représentaient donc un danger tant pour la faune que pour les habitants et les touristes de passage. Aussi, ces installations donnaient une image dégradée et obsolète du territoire et étaient en inadéquation flagrante avec le discours de marketing territorial partagé centré sur un paysage préservé.

L'opération de démantèlement des téléskis de Sainte-Eulalie a été menée par l'association Mountain Wilderness, en octobre 2020, avec le soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de l'Ardèche. L'association Mountain Wilderness avait déjà démonté le télésiège de Borée, une autre station des Monts d'Ardèche, en 2016. Les installations démontées ont été pour parties recyclées par un ferrailleur, pour d'autres réutilisées par la station voisine des Estables.

L'opération a permis de renaturaliser ce paysage emblématique des hauts des Monts d'Ardèche dans l'espace naturel sensible Mézenc/Gerbier qui fait partie du périmètre Geoparc mondial Unesco des Monts d'Ardèche et dont la candidature est en cours de validation par l'État pour la labellisation Grand site de France. Ce site, déjà classé au titre de la loi du 2 mai 1930 sur "la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque" fait en effet partie de la politique Espaces naturels sensibles du Département de l'Ardèche. La maison de site du Mont Gerbier de Jonc, située à Sainte-Eulalie, propose au public de mieux connaître ce patrimoine à travers des dispositifs interactifs et des films.

Au-delà du démantèlement des pylônes, d'autres infrastructures liées au tourisme de neige sont à repenser. Ainsi, les collectivités territoriales, Département et Communautés de communes en tête, propriétaires de plusieurs sites de neige, ont confié les bâtiments d'accueil du public de plusieurs sites à l'Association départementale pour la sauvegarde de l'enfant à l'adulte (ADSEA). En 2020, l'association, dont la vocation est d'accueillir et d'accompagner les enfants, adolescents et adultes souffrant d'un handicap mental, de troubles psychiques ou de graves difficultés d'insertion sociale, a entrepris des travaux dans plusieurs bâtiments pour les ouvrir au public. Dans un concept d'accueil social et solidaire, les établissements de Sainte Eulalie et de Mézilhac, confiés à l'ADSEA, permettent des séjours de groupes, pour des classes vertes, associations sportives de pleine nature et de randonnées toute l'année.

Plusieurs pistes se dessinent pour le futur

Cette transformation des sites touristiques n'est pas une totale reconversion mais une **diversification de l'offre**. Le parc met en place depuis de nombreuses années une stratégie touristique étendue sur les quatre saisons. **En saison hivernale**, les acteurs du tourisme se sont mobilisés pour conserver, là où les stations de ski ne sont plus fonctionnelles, une offre de tourisme doux (ski nordique, raquettes). **Au printemps et en été**, dans la zone des sucres des Monts d'Ardèche, les touristes peuvent emprunter des sentiers de découverte, suivre des boucles de randonnées balisées ou encore lire le paysage grâce aux panneaux et tables d'orientation. Une application dédiée, Rando Monts d'Ardèche, permet aux marcheurs de suivre leurs itinéraires.

Dans sa stratégie touristique, le parc entend proposer une expérience plurielle qui suscite l'envie de séjourner sur le territoire. **Le parcours artistique du Partage des eaux**, inauguré en 2017, est devenu une attraction phare pour les randonneurs. Cette limite géographique, autour de laquelle les eaux de pluie s'écoulent soit vers la Méditerranée, soit vers l'Atlantique, est matérialisée par des réalisations artistiques. Les sites géologiques du Géoparc mondial Unesco, les rivières propices au tourisme de baignade ou encore les musées et sites de découvertes viennent enrichir cette offre multiple.



Pause sur la ligne de partage des eaux, Saint-Laurent-les-Bains ©N.Lelièvre, PNRMA

> Les perspectives

- Les équipes du Parc et de ses partenaires réfléchissent à développer davantage **le tourisme à vélo** pour tous. Le vélo à assistance électrique permet une réelle démocratisation de la pratique en montagne. De plus, le développement du vélo pourrait aider à résorber l'engorgement des parkings sur les sites touristiques et réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le renforcement de la pratique de l'itinérance pédestre, notamment sur les GR et GR de pays est un autre axe de travail majeur qui vise aux mêmes objectifs.
- Pour les monts Mézenc et Gerbier de Jonc, les départements de l'Ardèche et de la Haute-Loire ont déposé une **candidature au label « Grand site de France »**.
- **La proposition d'une palette de contenus très variés, pour tous les usagers**, est l'un des partis-pris du Parc : la culture, la biodiversité, la géologie, le patrimoine architectural sont abordés. Pour les 20 ans du Parc, la sensibilisation à l'urgence climatique constitue une part importante de la programmation culturelle : ciné-débats, conférences scientifiques, etc. C'est aussi le sujet phare de la programmation culturelle des fêtes de la châtaigne 2021, coordonnées par le Parc des Monts d'Ardèche.

Les acteurs impliqués

- La Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Le Département de l'Ardèche
- L'agence départementale du Tourisme d'Ardèche
- Le syndicat de la Montagne Ardéchoise
- La maison départementale du Tourisme de Haute-Loire
- L'association Mountain Wilderness
- Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche
- Les communes et communautés de communes signataires de la Charte du PNR Monts d'Ardèche

Sources et contacts

Nicolas KLEE, Chargé de mission tourisme et chef de projet Géoparc Unesco
Parc naturel régional des Monts d'Ardèche
nklee@parc-monts-ardeche.fr / 04.75.36.38.78

Pascaline ROUX, Chargée de mission transition énergétique
Parc naturel régional des Monts d'Ardèche
proux@parc-monts-ardeche.fr / 04.75.36.38.69

Damien COCATRE, Chargé de mission ENS et Natura 2000 du Gerbier - Mézenc
Parc naturel régional des Monts d'Ardèche
dcocatre@parc-monts-ardeche.fr / 04.75.36.38.97

Aller plus loin

Association départementale pour la sauvegarde de l'enfance, de l'adolescence et des adultes
<https://adsea07.fr>

Association nationale de protection de la montagne
www.mountainwilderness.fr

Le partage des eaux : parcours artistique dans les Monts d'Ardèche
www.lepartagedeseaux.fr

Opération grand site (PGS) sur le site web du Département de l'Ardèche
www.ardeche.fr/1695-operation-grand-site.htm

Le Géoparc sur le site web du PNR Monts d'Ardèche
www.parc-monts-ardeche.fr/geoparc-unesco/decouvrir-le-geopark

Avec le soutien de :

